



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote	
Aucun	
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

L'an 2026, le 21 Mars à 14:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme PICARD Martine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : Mme PICARD Martine, Maire, Mme BELLANGER Isabelle, M. FRANCART Jean-Luc, M. FRAPPIN Christophe, M. GEINDREAU Vincent, Mme GRANGÉ Tracy, Mme GUILLEMINOT Patricia, Mme MAULARD Marie-Odile, M. PICARD Sébastien, M. PROCHASSON Grégory, M. THOMAS Julien

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Montargis

Secrétaire de séance : Mme BELLANGER Isabelle

D2026_15 – Désignation des délégués à la Communauté de Communes

La Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L. 273-11 du Code Électoral, les Conseillers Communautaires des Communes de moins de 1 000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après l'élection du Maire et des Adjoints.

Il rappelle que les élus sont classés selon les modalités suivantes :

- le Maire,
- les adjoints au Maire par ordre d'élection,
- les conseillers municipaux en fonction de l'ancienneté de leur élection depuis le renouvellement général, puis du nombre de suffrages obtenus pour ceux élus le même jour ou, en cas d'égalité de voix, par priorité d'âge.

Vu le tableau du Conseil Municipal,

Considérant que le nombre de délégués appelés à siéger à la **Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais** est de : 1 délégué titulaire et de 1 délégué suppléant,

Le Conseil Municipal,

- **prend acte**, pour siéger au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, de la désignation de :

- ◆ 1 délégué titulaire la Maire, Mme PICARD Martine,
- ◆ 1 délégué suppléant la 1^{ère} adjointe, Mme MAULARD Marie-Odile.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 24/03/2026

La Maire,
Mme PICARD Martine,

Le secrétaire de séance,
Mme BELLANGER Isabelle

